SECRET

ACCORD GENERAL SUR LES TARIFS DOUANIERS ET LE COMMERCE

SECRET/CP/5/Add.5 10 March 1950 FRENCH ORIGINAL : ENGLISH

PARTIES CONTRACTANTES
QUATRIEME SESSION

APPLICATION DISCRIMINATOIRE DE RESTRICTIONS DESTINEES
A PROTEGER LA BALANCE DES PAIEMENTS

Conséquences que les restrictions imposées ont cues sur le commerce d'exportation

(Réponse à la question n° 5 du document GATT/CP/39)

ADDENDUM

Chili

Le Chili estime que les restrictions imposées par l'Australie à l'importation des nitrates chiliens constituent à l'égard du Chili, une mesure de caractère discriminatoire - tous les détails relatifs à cette question seront communiqués prochainement aux Parties Contractantes.